



Délégation départementale du Tarn-et-Garonne
2285, Route du Bois Grand
82100 Garganvillar

05 63 20 72 27

konrad.burchardt@orange.fr

Mairie de Saint Antonin Noble Val
23, Place de la Mairie,
82140 Saint Antonin Noble Val
05 63 30 60 23

le 14 Janvier 2020

réf : projet « réhabilitation Place des Moines », 82140 Saint Antonin Noble Val

Monsieur le Maire,
Mesdames les Conseillères,
Messieurs les Conseillers,

Suite à notre visite du site en date du 08 Janvier 2020, nous souhaitons vous faire connaître notre profond désaccord avec votre planification de la remise à niveau de la Place des Moines, projet qui ferait l'objet d'une future délibération de votre conseil municipal en ces prochaines semaines.

En ce point, nous soutenons l'avis de M. Gisclard, Architecte des Bâtiments de France, de décembre 2015, qui préconise la préservation du caractère architectural thermal de la place.

La mise en valeur de l'espace public et du patrimoine est le sujet de notre intervention.

Il nous semble clair et nécessaire de réhabiliter cet endroit qui paraît délaissé et en mauvais état à ce jour. Une opération de « remise en forme » ne peut être que saluée.

Cependant cet endroit emblématique de Saint Antonin Noble Val à l'époque thermale, image fortement véhiculée en son temps sur affiches, cartes postales et médias, mérite mieux qu'une reconstruction moderniste à la va-vite et à gros budget public.

Au vu des données publiées par vos soins, il n'apparaît pas que vous ayez procédé à l'étude d'une remise en l'état d'origine, à l'image de cette place avec son escalier majestueux. C'était la première impression de grandeur du site lorsque les curistes arrivaient par le train et rejoignaient le bourg. Cet ensemble tenait une place de fierté dans la perception des habitants et d'image positive auprès des touristes.

Or, il s'avère que la solution de remise en l'état d'origine pourrait être plus judicieuse pour l'image de votre bourg, par un positionnement marketing de différenciation vu la concurrence d'autres sites,

au lieu de proposer une solution optique banalisée à retrouver un peu partout. Du reste nous avons eu des informations crédibles que des solutions moins onéreuses soient réalistes.

Nous faisons donc appel à votre sens de responsabilité et culturelle et budgétaire, de bien vouloir faire examiner sérieusement des alternatives allant dans le sens souhaité, en comparant ce qui est comparable au vu des travaux nécessaires.

Nous souhaiterions en particulier que vous puissiez remettre en place le système des balustres, typique pour cette place, qui peut aisément être accommodé aux exigences de sécurité, un architecte vous dira comment ce faire.

De même serait-il judicieux d'effectuer des plantations d'arbres, au moins du côté Aveyron, propageant de l'ombre pour rendre la place agréable en été. Enfin, un mobilier urbain approprié serait bienvenu.

A notre avis, le trafic automobile ne devrait pas empiéter sur cette place par des places de parking. Il doit être possible d'élaborer un concept de parkings à l'extérieur du centre du bourg, agrémentés par des sentiers pédestres pédagogiques menant vers le centre et des navettes communales à mettre en place (contre contribution ?).

Le parking de l'autre côté de la Bonnette avec liaison piétonne (pont piéton) et ou navette pendant les mois de pointe serait un moyen de désengorger le bourg de voitures.

Un autre sujet majeur dans ce contexte nous interpelle : la remise en question du « miroir d'eau », qui est l'effet des chaussées en amont et en aval de l'Aveyron.

Cet effet magique à nos yeux serait appelé à disparaître, si une intervention était effectuée sur ces chaussées. Nous appelons donc à votre bon sens pour œuvrer contre un arasement total ou partiel de ces chaussées, ce qui changerait radicalement l'aspect de l'Aveyron vu des deux rives.

Nous doutons du bien-fondé de la procédure de classement « Grand Site Occitanie » en cas de réalisation du projet proposé actuellement.

Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, Monsieur le Maire, sachez que nous défendrons notre conception de la « Place des Moines », qui par ailleurs est partagée par grand nombre de vos électeurs, en nous adressant aux institutions concernées au niveau local, départemental, régional et national.

Nous sommes prêts et disponibles à vous rencontrer rapidement pour étoffer le sujet de notre courrier.

Dans l'attente de votre aimable réponse, veuillez agréer, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations respectueuses.

Pour Sites & Monuments

Konrad Burchardt
Délégué départemental Tarn-et-Garonne

